

**Direction Recherches Développement Qualité**

**Pôle Enfance, Jeunesse, Scolarité**

Tout enfant, tout adolescent en situation de handicap, scolarisé à temps plein ou à temps partiel en milieu ordinaire, (considérant qu'on ne peut parler de scolarisation effective qu'à partir du moment où il est scolarisé au moins à mi-temps), ou à temps partagés avec l'unité d'enseignement de l'établissement sanitaire ou médico-social, se voit proposer par la CDAPH un Projet Personnalisé de Scolarisation adapté à sa situation personnelle.

A ce titre, l'enseignant référent et les membres de l'équipe de suivi de la scolarisation prennent acte des termes du PPS et de l'analyse plurielle de l'ensemble de sa situation de handicap :

- Son environnement (social, économique, psychologique...)
- Ses potentialités
- Ses difficultés

Apparaissent alors des besoins en interaction, dont la satisfaction constitue le gage de réussite de son parcours de scolarisation :

- Besoins d'accompagnement (au sens de « cheminer avec ») : il s'agit bien ici de l'acte de médiation entre un enfant, sa famille et l'établissement scolaire d'accueil, pour lui en favoriser l'accessibilité (au sens global du terme)
- Besoins thérapeutiques (rééducations, soins,...)
- Besoins éducatifs et culturels
- Besoins pédagogiques (apprentissage, soutien, mise à niveau,...)

Le document ci-joint se propose de définir les clés d'analyse de la situation de l'élève, en fonction de son niveau de scolarité. Il devrait permettre à l'ensemble des professionnels d'évaluer ou d'affiner les différents niveaux de besoins de chaque enfant ou adolescent, et de mettre en œuvre les moyens nécessaires à les satisfaire tout au long de son parcours de formation en cohérence avec son projet de vie.

**Quels sont les besoins d'un enfant en situation de handicap  
scolarisé en MATERNELLE ?**

Besoins	Réponses	Intervenants	Structures	Observations
<b>LES CONDITIONS DE L'ACCUEIL</b>				
Prendre en compte ses <b>besoins éducatifs particuliers</b> dans toutes les dimensions du PPS (scolaire, soin,...)	Prendre le temps de connaître l'enfant Evaluation des besoins et des potentialités	Equipe éducative* Equipe de suivi Famille Autres professionnels	Ecole, PMI, CAMSP, CMPP,	Si l'emploi du temps prévoit du péri-scolaire, lien avec organismes gestionnaires
<b>Accessibilité</b> Dans l'école, dans la classe, aux toilettes : trouver ses repères, l'aider dans son accès à l'autonomie	Adaptation des locaux, du matériel Préserver l'intimité pour les changes ou les soins Vérifier la compréhension du dispositif de repérage mis en œuvre dans l'école	Equipe éducative* Equipe de suivi Collectivités territoriales MDPH Autres professionnels	Centres de référence, Inter secteurs de pédopsychiatrie, Secteur sanitaire, Etablissements et services médico-sociaux (IME, ITEP, Sessad), Secteur libéral	
<b>Sécurité</b> sécurité physique et affective de l'enfant, de sa famille, des autres enfants, de la communauté éducative	Préparation de l'accueil et de la scolarisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ de l'enfant</li> <li>▪ de l'environnement : adultes, enfants, parents</li> </ul> Contacts réguliers avec la famille	Equipe éducative* Equipe de suivi Collectivités territoriales Famille Autres professionnels		
<b>Temps de présence</b> Faire sa rentrée avec les autres ; temps de scolarisation dans le PPS	Préparer et soutenir l'équipe éducative Vigilance de la communauté éducative Organiser par avance l'emploi du temps			
<b>LA VIE AU SEIN DE L'ECOLE</b>				
<b>Communication</b> Etablir des relations avec les autres enfants et avec les adultes	Place des activités de communication verbale et non verbale, dans toutes les situations Prendre soin d'expliquer ce que l'on fait, ce qui se passe, etc... Rééducation si nécessaire	Equipe éducative*	Ecole Co-interventions avec les professionnels médico-sociaux (Sessad,...) ou libéraux en fonction des besoins	
<b>Socialisation</b> Se construire, vivre ensemble et respecter les règles de vie collectives	Rituels et outils structurants Projets spécifiques pour se les approprier			
<b>LES APPRENTISSAGES</b>				
<b>Apprentissages</b> Participer aux situations d'apprentissage avec les autres Vivre des situations de réussite	Prévenir les situations d'échec, permettre à l'enfant de prendre plaisir et de prendre son temps pour construire des fondations solides, rôle des pairs	Enseignants	Ecole	Lien avec les autres professionnels AVS possible

\*Equipe éducative : enseignants de la classe et spécialisés, directeur d'école, santé scolaire, psychologue scolaire, ATSEM, AVS le cas échéant

**Quels sont les besoins d'un enfant en situation de handicap  
scolarisé en ELEMENTAIRE ?**

Besoins	Réponses	Intervenants	Structures	Observations
<b>LES CONDITIONS D'ACCUEIL</b>				
Prendre en compte ses <b>besoins éducatifs particuliers</b> dans toutes les dimensions du PPS (scolaire, soin,...) Evaluer et identifier (évaluation des compétences outre la notation) les potentiels, les capacités, les progrès, et les difficultés, en particulier du développement cognitif et de l'attention	Préparation du passage en élémentaire : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ de l'enfant</li> <li>▪ de l'environnement : adultes, enfants, parents d'élèves</li> </ul> Rapports de l'école avec la famille et les professionnels	Les équipes éducatives (maternelle et élémentaire puis élémentaire) L'équipe de suivi de la scolarisation Famille Autres professionnels	Ecole, CAMSP, CMPP, Centres de référence, Inter secteurs de pédopsychiatrie, Secteur sanitaire, Etablissements et services médico-sociaux (IME, ITEP, Sessad), Secteur libéral	Rôle de l'enseignant référent dans la préparation et la cohérence du parcours scolaire, en lien avec la MDPH
<b>Rapport au temps</b> Garantir la continuité du projet personnalisé de scolarisation et la permanence du parcours de scolarisation : échéances (l'année, le cycle,... ), même avec souplesse Conjuguer temps scolaire, temps hors l'école, temps familial, et se préoccuper de l'équilibre de rythme de vie	Affiner le projet tout au long du parcours scolaire en tant que de besoin (en coordination avec tous les professionnels concernés)			
<b>LES APPRENTISSAGES</b>				
<b>Apprentissages</b> Par rapport à des référentiels communs à tous Dans toutes les disciplines Adaptation des contenus, du temps, des modalités d'évaluation	Pédagogie différenciée Favoriser l'autonomie Outils et modes de communication adaptés ou spécifiques en fonction des besoins identifiés	Enseignants Enseignants spécialisés	Articulation entre enseignants et professionnels dans le cadre d'un projet d'apprentissage commun AVS en fonction des besoins en concertation avec l'enseignant, avec des missions clairement définies	

**Quels sont les besoins d'un enfant en situation de handicap  
scolarisé dans le SECOND DEGRE ?**

Besoins	Réponses	Intervenants	Structures	Observations
<b>CONDITIONS D'ACCUEIL et VIE SCOLAIRE</b>				
Prendre en compte ses <b>besoins éducatifs particuliers</b> liés à la construction identitaire de l'adolescent en situation de handicap	<p>Activités de collégien comme tous les autres et possibilité de se regrouper avec d'autres enfants en situation de handicap.</p> <p>Attention particulière portée au jeune.</p> <p>Possibilité de favoriser la reconnaissance de sa différence et la compréhension par les autres</p>	Enseignants, chef d'établissement, vie scolaire, professionnels du médico-social et libéraux	Collège, lycée Secteur sanitaire, Etablissements et services médico-sociaux (IME, ITEP, Sessad), Secteur libéral	Favoriser l'expression personnelle du jeune, l'aider à s'affirmer
<b>Insertion</b> dans le groupe et l'ensemble de la communauté éducative	<p>Préparation du passage dans le second degré et du collège au lycée</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ de l'enfant</li> <li>▪ de l'environnement : adultes, enfants, parents</li> </ul> <p>Rapports avec la famille et les professionnels</p> <p>Sensibilisation régulière (CA, CESC,...)</p>	<p>Les équipes éducatives et de suivi</p> <p>Famille</p> <p>Autres professionnels</p>		Rôle du chef d'établissement qui implique le Professeurs Principal et la vie scolaire
<b>APPRENTISSAGES et PARCOURS DE FORMATION</b>				
<p><b>Apprentissages</b></p> <p>Par rapport à des référentiels</p> <p>Dans toutes les disciplines</p> <p>Adapter les contenus.</p> <p>Valider les compétences acquises en toute objectivité</p>	<p>Pédagogie différenciée</p> <p>Favoriser l'autonomie sociale</p> <p>Outils et modes de communication adaptés ou spécifiques en fonction des besoins identifiés</p> <p>Outils de suivi du parcours scolaire, livret de compétences</p>	<p>Enseignants</p> <p>Chef d'établissement</p> <p>Conseillers d'orientation</p> <p>psychologues</p> <p>Santé scolaire</p> <p>Corps d'inspection du second degré</p>	<p>Collège, lycée</p> <p>Centres de formation et d'apprentissage</p> <p>Rectorat</p>	
<p><b>Modulation du temps scolaire</b></p> <p>Avoir du temps en plus pour renforcer les savoirs, et des allègements pour respecter le rythme propre à chaque situation.</p> <p>Valider tout ou partie des examens</p>	<p>Préparer les examens : programmer les enseignements sur plusieurs années ou aménager les conditions d'examens si nécessaire</p> <p>Certification des compétences acquises</p>		<p>Réflexion à conduire pour encourager les apprentissages sportifs et culturels</p>	
<p><b>Préparer son projet d'orientation</b> en lien avec le projet de vie</p> <p>Vivre des expériences professionnelles diversifiées</p>	<p>Affiner le projet tout au long du parcours</p> <p>Garder de l'ambition en partant du principe de « présomption de compétences »</p>		<p>Articulation entre enseignants et professionnels dans le cadre d'un projet commun</p> <p>AVS en fonction des besoins en concertation avec l'enseignant, avec des missions clairement définies</p>	

